

Informations destinées au public

AVENTIS CROPSCIENCE N.V.

Évaluation sur le terrain de la résistance à l'éclatement des silicules de colza

Numéro d'enregistrement européen B/BE/02/VW4

La propagation d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'environnement est strictement réglementée, à l'échelle européenne, par la directive 90/220/CEE (récemment modifiée par la directive 2001/18/CE du 12 mars 2001) et, à l'échelon belge, par l'Arrêté Royal (AR) du 18 décembre 1998 "réglementant l'introduction réfléchie dans l'environnement ainsi que la commercialisation d'OGM ou de produits qui en contiennent". Pour garantir une utilisation sûre des OGM, les deux textes de lois stipulent, entre autres, que la production d'OGM à des fins expérimentales est interdite sans autorisation écrite préalable du ministre compétent. La délivrance ou le refus d'une autorisation se fonde sur une évaluation approfondie de la biosécurité de la production prévue (évaluation des risques); cette évaluation est posée par le Conseil de la Biosécurité.

Pour obtenir l'autorisation obligatoire du ministre compétent, la société Aventis CropScience a introduit un dossier de demande auprès du service de l'Inspection Générale des Matières Premières et des Produits de Transformation des pouvoirs publics compétents. Malgré un avis (sous conditions) du Conseil de la Biosécurité, le ministre compétent n'a pas délivré d'autorisation à la société Aventis CropScience, pour exécuter les expériences avec du colza transgénique, au cours de l'année 2002, conformément aux indications figurant dans la demande B/BE/02/VW4.

La production était prévue sur plusieurs sites expérimentaux en Flandre et Wallonie sur le territoire des communes de Chimay, Deinze, Macon et Massene et correspondra à la période de culture normale du colza, qui s'étend entre le mois d'avril au mois d'octobre.

1

Responsable à contacter pour de plus amples informations à propos des expériences :

Dr Patrick Rudelsheim Aventis CropScience N.V. BioScience – Regulatory Affairs Jozef Plateaustraat 22 B-9000 Gand Téléphone (09) 235 84 52

Fax (09) 233 19 83

E-mail: Patrick Rudelsheim@aventis.com

1. Table des matières

- 1. TABLE DES MATIÈRES
- 2. DESCRIPTION DES PLANTES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉES
- 3. BUT DE L'EXPÉRIENCE
- 4. APERÇU DES TRAVAUX PRÉCÉDENTS ET FUTURS
- 5. AVANTAGES POUR L'ENVIRONNEMENT, L'AGRICULTEUR OU LE CONSOMMATEUR
- 6. BIOLOGIE ET CYCLE DE VIE DE LA PLANTE UTILISÉE
- 7. EFFETS OU RISQUES POSSIBLES POUR L'ENVIRONNEMENT
- 8. MESURES DE LIMITATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI
- 9. DESTRUCTION DE MATÉRIAUX TRANSGÉNIQUES
- 10. ÉTATS D'URGENCE
- 11. INSPECTIONS
- 12. RAPPORT D'ACTIVITÉS
- 13. ASPECTS SOCIO-ÉCONOMIQUES
- 14. RÉFÉRENCES
- 15. GLOSSAIRE EXPLICATIF

2. Description des plantes génétiquement modifiées

Dénomination en latin et en français :

(a) famille : Brassicaceae

(b) genre : Brassica
(c) espèce : napus
(d) sous-espèce : oléifère
(e) variété cultivée/améliorations génétiques : plusieurs
(f) nom familier : colza

Nature des nouvelles caractéristiques :

Augmentation de la résistance à l'éclatement des capsules en combinaison avec la tolérance aux herbicides

Fonction des nouvelles caractéristiques :

Retarder l'éclatement des capsules (silicules) du colza mur.

Réduire la sensibilité à certains herbicides (herbicides à base de glufosinate d'ammonium).

Fonctionnement des nouvelles caractéristiques :

Le nouveau matériel génétique introduit entraîne la fabrication d'enzymes qui I) modifient la composition de la jointure de la capsule, de sorte que les graines restent plus longtemps dans la capsule et II) désintègrent le composant actif de certains herbicides, de manière à ce que, seule la plante modifiée survive à la suite d'un traitement avec ces herbicides. L'enzyme qui modifie la composition de la jointure des capsules se trouve sous le contrôle d'un élément génétique et sa production s'en trouve limitée à cet endroit précis. L'enzyme qui réduit la sensibilité à certains herbicides est produite dans toute la plante. Des études provisoires montrent que l'action des nouvelles enzymes ne perturbe pas la biologie normale de la plante.

3. But de l'expérience

Ces expériences menées sur le terrain permettent de tester le fonctionnement du nouveau matériel génétique introduit dans des conditions environnementales naturelles.

4. Aperçu des travaux précédents et futurs

Les plantes génétiquement modifiées ont été conçues en laboratoire ; elles ont été multipliées et scientifiquement répertoriées dans des serres où le contact avec l'environnement était évité (conformément aux prescriptions légales⁶). À l'issue d'une appréciation favorable des différentes caractéristiques, des demandes ont été introduites en vue de pouvoir mener des expériences sur le terrain, de façon limitée d'abord, à grande échelle ensuite.

5. Avantages pour l'environnement, l'agriculteur ou le consommateur

Il existe un certain nombre d'avantages possibles pour l'environnement, l'agriculteur et le consommateur. Cependant, à ce stade des recherches, il est prématuré d'entreprendre des études approfondies ou de tirer des conclusions, vu que l'on ne dispose pas encore de la preuve scientifique du bon fonctionnement des nouvelles propriétés.

Avantages possibles d'une augmentation de la résistance à l'éclatement des silicules :

- Une diminution de la perte de semences permettant d'accroître le rendement
- De plus faibles coûts de production
- Une meilleure qualité d'huile (les graines peuvent mûrir plus longtemps et produisent, de ce fait, une huile de meilleure qualité)
- Moins d'accumulation

Avantages de la tolérance à des herbicides spécifiques :

- Rendement plus élevé
- Actions de protection des récoltes mieux intégrées (dans l'agriculture conventionnelle, on utilise fréquemment des herbicides afin d'empêcher les mauvaises herbes de pousser. La combinaison d'un herbicide et d'une plante qui n'y est pas sensible permet d'attendre jusqu'à l'apparition d'une nécessité. Le recours à cette combinaison est donc plus avantageux et offre une plus grande aisance d'utilisation à l'agriculteur, tout en respectant plus la nature que les méthodes habituelles).

6. Biologie et cycle de vie de la plante utilisée

6.1. BIOLOGIE GENERALE DE LA PLANTE UTILISEE

En Europe, le colza est la principale plante utilisée pour la production d'huile végétale. On trouve déjà des traces de son utilisation à partir du XVI^e siècle. Au XX^e siècle, on a réussi à développer une variété qui renferme deux composants en moindre quantité (acide eruca et glucosinolate) ; ces composants sont peut-être nocifs pour la santé humaine et animale. C'est sur la base de cette variété (appelée 'double zéro') que le colza s'est développé pour devenir une plante agricole importante.

Le colza est une plante agricole et pousse dans des écosystèmes agricoles. Il est possible de le produire dans des zones semi-naturelles comme des accotements, des terrains en friche et des sols industriels. On peut aussi en trouver dans d'autres cultures.

Le colza est une plante herbacée bilobée. Il se développe d'abord sous la forme d'une rosette à partir de laquelle une tige fortement ramifiée pousse ensuite à la verticale. Les fleurs apparaissent en inflorescences simples. La floraison commence sur la tige principale. Les boutons se développent du bas vers le haut et donnent des fleurs cruciformes typiques (taille comprise entre 1 et 2 cm, 4 pétales et sépales). Les fleurs s'ouvrent tôt le matin et lorsque les pétales sont entièrement ouverts, le pollen est libéré et se répand par le biais du vent et des insectes. La reproduction s'opère principalement par autopollinisation (70%). Une silicule cylindrique se développe à

partir de la fleur pollinisée ; elle possède une longueur comprise entre 5 et 10 cm et contient entre 30 et 40 petites graines rondes.

6.2. BIOLOGIE REPRODUCTIVE DE LA PLANTE UTILISEE

6.2.1. Génération sexuée

L'autopollinisation et la pollinisation par le vent ou les insectes constituent différentes possibilités pour le colza. La pollinisation par le vent et les insectes est possible à de longues distances. La recherche scientifique montre cependant que la plus grande part de la pollinisation se produit à courte distance (Ingram, 2000⁷). L'efficacité de la pollinisation diminue de façon exponentielle si la distance s'accroît entre la source de pollen et le récepteur le plus proche. Ce fait est confirmé par différentes études consacrées à la dissémination du pollen et réalisées avec des plantes transgéniques et non transgéniques (par ex., les études réalisées dans le cadre des projets BAP, BRIDGE et PROSAMO) (Scheffler et al., 1993⁸) tout comme il a été confirmé, par ailleurs, par Kareiva et al., 1990⁹. Le pollen des plantes qui sont issues des plantes modifiées décrites auparavant n'est pas différent du pollen des plantes de contrôle.

Le colza se reproduit en produisant des semences. Les semences peuvent survivre en repos germinatif pendant plusieurs années dans le sol, dans des conditions optimales (comme le labourage plus profond) (Crawley *et al.*, 2001¹⁰). Leur survie est déterminée par les conditions naturelles locales, la température et l'humidité jouant en l'occurrence un rôle important. Lorsque les conditions de croissance sont favorables, comme à la suite d'une culture légère, d'une irrigation ou de chutes de pluie, elles peuvent rapidement germer. La propagation peut s'opérer par l'intermédiaire des semences. Les semences de colza sont petites et rondes mais ne possèdent pas de structures spéciales comme des filaments ou des ailes d'aspect membraneux permettant de faciliter leur transport passif. On peut cependant s'attendre à ce que de petites quantités se propagent par les oiseaux, les petits animaux et par le truchement des activités agricoles. Les semences des plantes qui sont issues des plantes modifiées décrites auparavant ne sont pas différentes des semences des plantes de contrôle.

6.2.2. Multiplication végétative

Les semences constituent la seule forme de survie pour le colza ; on n'a pas observé de reproduction naturelle par le biais des parties végétatives des plantes et / ou des organes végétaux survivants.

7. Effets ou risques possibles pour l'environnement

7.1. CROISEMENT ET PROPAGATION DANS DES SYSTEMES NATURELS

7.1.1. Propagation de pollen transgénique

D'après la biologie du colza (voir ci-dessus), il est possible que du pollen produit par du colza génétiquement modifié se répande en dehors du champ expérimental. Un croisement avec des plantes sauvages apparentées est donc possible. Les propriétés prévues et déjà analysées de la nouvelle caractéristique introduite n'indiquent cependant pas un changement des caractéristiques du pollen du colza et l'on ne prévoit donc pas d'avantage sélectif par rapport au pollen de contrôle.

La possibilité d'un croisement interspécifique avec des variantes sauvages du colza a été étudiée, entre autres par l'OCDE (1997¹¹). Seules 4 espèces peuvent former un hybride avec Brassica napa, par pollinisation libre: B. rapa, B. juncea, B. adpressa et Raphanus raphanistrum. Les deux dernières espèces peuvent seulement former un hybride lorsqu'un B. napus mâle stérile est l'une des plantes parentes. Il est possible d'obtenir des hybrides avec d'autres espèces en utilisant des techniques pollinisation manuelles. La plupart des plantes qui en sont issues sont cependant stériles. Ce sont, non seulement, les propriétés génétiques mais aussi les conditions naturelles de croissance et de floraison qui constituent des facteurs déterminants pour le succès de l'hybridation. Des facteurs importants qui interviennent dans la nature sont, entre autres, la distance qui sépare les plantes mères, la synchronisation de la floraison, la méthode de dissémination du pollen et les conditions environnementales. Si un croisement se produit cependant entre le B. napus et des variantes sauvages, les plantes qui en sont issues subissent un désavantage sélectif en raison de l'apparition fréquente de la stérilité et d'une diminution de leur force de croissance. Dans des conditions naturelles ordinaires, les probabilités de succès d'un échange de matériel génétique sont très faibles et limitées à d'autres variétés de B. napus (donc, croisement intraspécifique) et au B. juncea.

7.1.2. Propagation de semences transgéniques

D'après la biologie du colza (voir ci-dessus), il est possible que des semences produites par du colza génétiquement modifié se répandent en dehors du champ expérimental. Les propriétés prévues et déjà analysées de la nouvelle caractéristique introduite n'indiquent cependant pas de changement des caractéristiques des semences et l'on ne prévoit donc pas d'avantage sélectif par rapport aux semences de contrôle. Si les nouvelles propriétés souhaitées semblent en effet fonctionnelles, on peut s'attendre à une diminution de la perte de graines et de la propagation. On appliquera, en outre, de "bonnes pratiques agricoles" qui visent à prévenir la propagation de semences.

7.1.3. Avantage sélectif

Outre les nouvelles caractéristiques introduites, aucun élément n'atteste encore de modification de la biologie des plantes issues de plantes de colza génétiquement modifiées par rapport à une plante de contrôle, dans des conditions naturelles. Les plantes génétiquement modifiées posséderont seulement un avantage sélectif dans un

champ traité au moyen de glufosinate d'ammonium. Le fait qu'un changement de sensibilité à ces herbicides ne provoque pas ultérieurement d'avantage sélectif par rapport à une plante de contrôle, dans des conditions de croissance habituelles, a déjà été démontré dans le cadre d'expériences sur le terrain qui ont été effectuées à grande échelle et au cours d'activités de contrôle en phase post-commerciale, au Canada (commercialisation en 1995) (Downey, R.K., 1999¹²). Le caractère de "mauvaise herbe" n'a donc pas été augmenté.

7.1.4. Accumulation végétale

Il est probable qu'après la fin de l'expérience, une petite quantité de semences reste sur le site expérimental. Si les conditions de croissance sont favorables, ces semences germent et de nouvelles plantes poussent. On appelle cela l'accumulation. Vu que l'accumulation ne présente pas d'avantage sélectif de croissance (voir ci-dessus), les techniques agricoles habituelles peuvent maintenir l'accumulation sous contrôle. Si l'accumulation végétale n'est pas contrôlée, on ne doit attendre aucun risque pour l'environnement ou la santé, vu les caractéristiques de la plante génétiquement modifiée (SCP¹³).

7.2. Interactions avec des organismes cibles

Il n'y a pas d'organismes cibles.

7.3. INTERACTIONS AVEC DES ORGANISMES NON CIBLES

La tolérance aux herbicides constitue une caractéristique qui a déjà été largement manipulée par toute une série d'instituts, d'universités et d'instances officielles. Aucune interaction nocive avec des organismes non cibles n'a été constatée. Nous faisons ici référence au comité européen *Scientific Committee of Plants*¹³ qui a étudié les données scientifiques de façon indépendante et qui a donné son approbation en matière de sécurité.

La caractéristique qui procure la résistance à l'éclatement des silicules fait encore l'objet de recherches à un stade précoce. Tant que le fonctionnement de cette nouvelle propriété ne sera pas suffisamment prouvé, il n'existera pas de base pour des recherches consacrées aux interactions de la plante génétiquement modifiée avec l'environnement. Les propriétés prévues de la caractéristique n'indiquent cependant pas de changement par rapport aux plantes de contrôle.

7.4. IMPACT D'UNE UTILISATION A GRANDE ECHELLE ET A LONG TERME

L'impact sur l'environnement et sur la santé publique des plantes tolérantes aux herbicides a fait l'objet d'une évaluation approfondie⁸. C'était possible à grande échelle et à long terme puisque le produit avait déjà été commercialisé dans des régions autres que l'Europe.

L'impact d'une modification de l'éclatement des silicules de colza ne peut pas être évalué à ce stade des recherches. Le fonctionnement de la caractéristique n'est pas encore confirmé et il n'est donc pas intéressant de mettre en œuvre des recherches étendues à propos des risques pour l'environnement et la santé.

8. Mesures de limitation, de contrôle et de suivi

Aventis CropScience N.V. s'en tiendra au protocole expérimental développé par le Ministère de l'Agriculture, pour le colza génétiquement modifié.

9. Destruction de matériaux transgéniques

Le reste du matériel végétal végétatif sera détruit après la fin de l'expérience. Une petite quantité de semences de la récolte sera prélevée en vue d'une analyse qualitative. Le reste des semences sera détruit au moyen d'un traitement thermique. Les semences ne seront pas stockées ou utilisées pour poursuivre la production de nouvelles plantes.

10. États d'urgence

La réalisation et le suivi d'une expérience sur le terrain sont contrôlés scrupuleusement par l'entreprise et les autorités qui sont présentes lors de différentes étapes importantes. Dans le cas où l'on soupçonnerait le moindre danger pour la santé et / ou l'environnement, l'expérience serait immédiatement arrêtée et les autorités seraient averties le plus rapidement possible.

11. Inspections

En Belgique, c'est l'Inspection Générale des Matières Premières et des Produits de Transformation qui est chargée du contrôle des expériences réalisées sur le terrain avec des plantes transgéniques. Pour que les contrôles puissent être programmés, la société concernée est tenue d'informer le service compétent au préalable, à propos des dates d'ensemencement et de récolte. Sur le terrain, des contrôleurs veillent à ce que les opérations d'ensemencement et de récolte soient effectuées en conformité avec l'autorisation ministérielle et les différents protocoles. En outre, les contrôleurs prélèvent des échantillons de matériel végétal, qui sont analysés dans des laboratoires officiels.

12. Rapport d'activités

À la fin de la saison de culture, un rapport d'activités doit être rédigé par la société concernée et transmis au service compétent, c'est-à-dire l'Inspection Générale des Matières Premières et des Produits de Transformation et ce, le 31/12/2002 au plus tard. Ce rapport d'activités doit contenir, au moins, les informations suivantes :

- une copie du journal de bord,
- le lieu et la période de dissémination,
- · la nature précise des agents de transformation effectivement répandus,
- la superficie effective de la parcelle expérimentale,
- les objectifs des expériences,
- la fréquence selon laquelle des observations ont été relevées sur la parcelle expérimentale ainsi que leur nature,
- les mesures qui ont été prises afin d'éviter une propagation involontaire du matériel transgénique en dehors de la parcelle expérimentale,
- la méthode utilisée pour détruire la récolte ainsi que son efficacité,
- les résultats obtenus à l'issue de l'expérience,
- une vue d'ensemble du contrôle exercé sur la parcelle expérimentale.

13. Aspects socio-économiques

On ne peut pas s'attendre à ce que la mise en œuvre d'une expérience déterminée, sur le terrain, exerce une influence dans le domaine socio-économique. Certainement pas s'il s'agit d'une expérience limitée sur le terrain qui a pour but de contrôler le fonctionnement d'une caractéristique spécifique dans des conditions naturelles. À ce stade, l'entreprise ne peut pas encore se prononcer à propos de l'opportunité générale du produit, d'un changement éventuel de pratiques agricoles et / ou des effets sur l'emploi. Trop de facteurs externes entrent en jeu. On peut cependant souligner les avantages possibles de la production de cette plante (voir ci-dessus) et faire part d'une évaluation générale des plantes génétiquement modifiées qui se trouvent déjà sur le marché (ISAAA⁹).

14. Références

¹ http://biosafety.ihe.be/CU/CUMenu.html

² Ingram, J. (2000). Report on the separation distances required to ensure crosspollination is below specified limits in non-seed crops of sugar beet, maize and oilseed rape. Review of the use of separation distances between genetically modified and other crops. Published by the Ministry of Agriculture Fisheries and Food. http://www.maff.gov.uk/planth/pvs/pvsd.htm

³ Scheffler, J.A., Parkinson, R., Dale, P.J. (1993). **Frequency and distance of pollen dispersal from transgenic oilseed rape (***Brassica napus***).** *Transgenic Research*, 2, 356-364.

⁴ Kareiva, P., Manasse, R., Morris, W. (1990). **Using models to integrate data from field trials and estimate risks of gene escape and gene spread**. *In: International symposium on the biosafety results of field tests of genetically modified plants and microorganisms*. November 27-30, 1990. Kiawah Island, South Carolina, 31-42.

⁵ Crawley, M.J., Brown, S.L., Hails, R.S., Kohn, D.D., Rees, m. (2001). **Transgenic crops in natural habitats.** *Nature*, Vol. 409, 682-683.

⁶ OECD (1997). **Consensus Document on the Biology of** *Brassica napus* **L. (Oilseed Rape).** *OECD Environmental Health and Safety Publications. Series on Harmonization of Regulatory Oversight of Biotechnology*, No. 7.

⁷ Downey, R.K. (1999). **Gene flow and rape – the Canadian experience**. *BCPC Symposium Proceedings No. 72 : Gene Flow and Agriculture : Relevance for Transgenic Crops*, 109-116.

⁸ http://europa.eu.int/comm/food/fs/scp

⁹ http://www.isaaa.org/

15. Glossaire explicatif

Un glossaire explicatif reprenant les termes généralement utilisés en biotechnologie est disponible dans l'"Ensemble pédagogique sur la Biotechnologie" du VIB, créé en collaboration avec Agrinfo/Fevia et OIVO. http://www.vib.be